

# La Gazette Pennole

**MAIRIE DE PENNE**  
Le Bourg - 81140 PENNE  
Responsable de publication :  
Jean-Luc Kretz  
Ont participé à ce numéro :  
Commission communication  
Commissions municipales

N° 3 - 2<sup>nd</sup> Semestre 2015 - 1 Juillet

Bulletin d'informations municipal



## SOMMAIRE

|                                |
|--------------------------------|
| Page 1                         |
| ÉDITO : Le mot du Maire        |
| Pages 2 à 9                    |
| Information commissions        |
| Pages 10                       |
| Manifestations été             |
| Pages 11 -12                   |
| Budget communal                |
| Pages 13                       |
| Budget Intercommunal 4C        |
| Pages 14-15                    |
| Contrat Enfance Jeunesse - Eau |
| Pages 16-17                    |
| Ordures Ménagères              |
| Pages 18 à 20                  |
| Information commune & 4C       |

## Numéros utiles

### Mairie

☎ : 05-63-56-31-11  
Fax: 05-63-56-39-40  
Courriel : mairiedepenne@orange.fr  
Site : <http://www.mairie-penne-tarn.fr>  
Horaires d'ouverture :  
9h00-12h00 et 14h00-17h00  
Fermé le mercredi et week-end

### Eau

☎ : 05-63-56-31-11 (semaine)  
☎ : 06-10-58-08-63 (urgences)

### Électricité dépannage (Gaillac)

☎ : 08-10-33-30-81

### Pompiers

☎ : 112

### Gendarmerie

☎ : 17

## ÉDITO

### Le mot du Maire

L'été est enfin là. Pour certains, avec lui, c'est le bonheur de voir du monde, le plaisir des soirées entre amis, ou de profiter de toutes les festivités locales.

Pour d'autres, ce peut être aussi la gêne de la circulation, des allers et venues des touristes. Pour ceux-là, je pense pouvoir leur dire que la commission aménagement du village a fait un bon travail et que la réflexion a été menée dans l'esprit de réduire autant que possible les nuisances. Nous pourrions faire le point après l'été.

Je voudrais profiter de cet éditto pour vous dire quelques mots sur la réforme territoriale. Après une fusion avec la Communauté du Cordais au 1 janvier 2013 pour un total d'habitants de 4800, voilà que maintenant on voudrait que notre Communauté de Communes passe à 20 000 habitants. Dès lors, vers où pouvons-nous aller ? : Carmaux ? bien trop loin ! Castelnau ? déjà rattaché à Salvagnac ce qui n'est pas notre bassin de vie.

Alors, pour nous Pennols il nous a paru normal de nous tourner vers le Tarn et Garonne, notamment vers Saint Antonin avec cette vallée de l'Aveyron et ces Causses qui vous sont très chers. Et bien non ! Notre Président de Communautés de Communes ne veut pas en entendre parler or c'est lui et seulement lui qui participe aux instances décisionnaires. Vous vous doutez bien que nous ne comptons pas en rester là. Nous souhaitons faire entendre notre voix, et nous aurons peut être besoin de votre soutien le moment venu, si cela s'avère nécessaire.

Un dernier mot pour vous dire toute ma tristesse de voir le site de Fontbonne fermé suite à un dépôt de bilan et de voir l'équipement du site accumulé depuis toutes ces années, liquidé à vil prix lors d'une vente aux enchères.

Cependant, soyons positif, j'espère que les repreneurs déjà candidats pourront concrétiser leur souhait et faire revivre cette structure et ainsi recréer de l'emploi.

Je vous souhaite à tous un excellent été et bonne lecture de cette gazette bien fournie !

Bien à vous

Le Maire, Jean-Luc KRETZ

### Aménagement du site communal du tennis

Comme il avait été annoncé dans la gazette N°6 de décembre 2010, un certain nombre d'investissements sont depuis récemment voire très récemment réalisés, en partenariat avec les associations du tennis, de St Paul, de la chasse, et la mairie. Outre leur participation dans la fabrication de la dalle sous bache, digne de professionnels, ces associations se sont engagées financièrement sur la base d'une participation globale de 7 200 euros. A noter que la commune va bénéficier d'une aide sur enveloppe parlementaire de notre député de 2 500€ sur ce programme inter-associatif.

Voici un récapitulatif des travaux récemment réalisés sur le site du tennis :

- dalle sous la bache du Club house (travaux de pelle offert par l'entreprise Maffre et dalle réalisée par les associations concernées)
- réalisation d'une dalle lissée pour terrain de volley et piste de danse (coût 13 074 TTC)
- mise en sécurité de l'alimentation électrique des courts en béton poreux (1000 euros, financement mairie)
- installation de lampadaires (8500€, financement mairie, dont 55% LEADER). Par ailleurs, un plancher de bal tout neuf coût 7 000 euros (financement mairie et LEADER) est à la disposition des associations. (voir avec le comité des fêtes pour son utilisation).
- installation d'un lampadaire à l'entrée du site et changement du coffret électrique du terrain de pétanque (mairie).



### Commission aménagement du village

Cela fait un an que la commission travaille sur différents projets. Depuis le début d'année, la commission est ouverte aux habitants de la commune et un groupe de travail composé d'habitants et d'élus se réunit régulièrement pour aborder les différents sujets à traiter.

La priorité de ce début d'année a été axée sur les problèmes de stationnement et de circulation au sein du village. Vous recevez avec cette gazette un courrier avec plusieurs recommandations adressé par Monsieur le Maire aux habitants de Penne à propos du plan 2015 (joint au courrier) en ce qui concerne la circulation et le stationnement en période estivale. Monsieur le Maire proposera une réunion publique en septembre afin de tirer le bilan de cet aménagement et d'en tirer les conclusions afin d'envisager la suite.

Contact : Benjamin Remond / Denis Chaudat

### Aménagement de deux sites de déchets ménagers

Premiers pas vers une amélioration des sites OM, les sites de dépôt de Saint Paul et du Pas du Ruisseau seront prochainement aménagés. Après la fabrication des dalles béton, ils seront entourés de palissades bois. Les manouvriers bénévoles y intégreront des panneaux d'informations communales.

Encombrants : Vendredi de 14 à 17 h - Samedi de 9h à 12 h

|           |            |           |
|-----------|------------|-----------|
| Juillet   | Vendredi 3 | Samedi 4  |
| Août      | Vendredi 7 | Samedi 8  |
| Septembre | Vendredi 4 | Samedi 5  |
| Octobre   | Vendredi 9 | Samedi 10 |
| Novembre  | Vendredi 6 | Samedi 7  |
| Décembre  | Vendredi 4 | Samedi 5  |

### Commission Voirie - Cimetières - Abords tennis

#### Voie :

Chemin de Pепенut, Gautier, Roudolle, chemin de Raux, chemin du Pic ... finalisés en 2014.

En 2015 le chemin de St Mamet vient d'être terminé ; (gravette et curage des fossés)

#### En cours de réalisation :

- Chemin de Garrissou (en chemin blanc)
- Chemin au fond de Fontblanque
- Chemin de la Borio del Mietz

#### Cimetière Saint Pantaléon :

Le mur du cimetière de Saint Pantaléon est maintenant totalement terminé et magnifique.

Les travaux, coordonnés par Serge Maffre, ont été effectués en « régie spéciale » puisque Monsieur Nadir Ouhab a été embauché par la commune le temps nécessaire à la reconstruction. Au total,



ce chantier aura coûté 9174 euros de main-d'œuvre (charges comprises) et 420 euros de fourniture. C'est évidemment une économie substantielle pour la commune.

#### Abords du tennis :

Travaux des équipes inter associations qui utilisent l'espace tennis avec la pose d'une dalle le samedi 20 juin sous l'appentis du club house. Merci aux 14 participants, aux employés communaux, sans oublier Mrs Didier Maffre, J. Claude Ellena et Franck Sorin qui ont mis à disposition leur matériel personnel. Sans ces contributions bénévoles, la réalisation n'aurait pas été possible. Le chantier s'est terminé par un repas convivial.



Vous pourrez tous profiter de la mise à disposition de cet espace associatif agréable pour les fêtes à venir.

**Les écoles de PENNE et VAOUR perdent un poste d'enseignant.**

Malgré la forte mobilisation de tous, parents, enseignants, élus, les écoles de Penne et Vaour qui constituent le RPI perdent un poste d'enseignant à la rentrée prochaine, faute d'élèves en nombre suffisant. (voir à ce sujet le tableau de l'évolution des effectifs scolaires sur le territoire dans le Contrat Enfance, près de 80 élèves en moins dans nos écoles depuis 5 ans !)

En septembre il y aura donc trois classes .

à Vaour :

- ♦ une classe de maternelle de la toute petite section à la grande section de 22 élèves
- ♦ et une classe primaire comprenant un CP-CE1 et 5 élèves de CE2 soient 21 élèves

à Penne :

- ♦ une classe comprenant 5 CE2 et les CM1 CM2 soient 23 élèves.

L'effectif de la classe de Penne étant supérieur à 18 élèves, il y a nécessité à envisager des travaux avant la rentrée afin de créer une seconde issue de secours.

**Commission bâtiments :**

Les choses avancent...

De multiples réflexions sont nécessaires à la réalisation des travaux sur nos bâtiments. Sans être exhaustif, le présent rapport souhaite faire un point sur l'année écoulée.

**Les églises :**

Aucune ne sera oubliée dans notre réflexion mais il est vrai que tout ne peut être fait à la fois.

- La toiture de **Roussergues** a finalement été révisée dans sa globalité à la fin de l'année 2014 lui permettant d'être à l'abri pour 25 ans.
- **Sainte -Catherine** : le permis de construire (monument historique oblige) a été déposé et obtenu au printemps 2015 pour la réfection de la toiture dans sa globalité. Le coût estimatif des travaux est de 78 196 €. Les demandes de subventions sont en cours :
  - \* la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a accordé un principe de 25 % soit 19 549 €.
  - \* la région abonde les travaux à hauteur de 20 % soit 15 639 €. Les travaux seront programmés en 2016 en fonction des subventions définitivement actées et de la consultation entreprises qui reste à réaliser.
- **Saint Vergondin** : La déclaration de travaux pour la restauration complète de la couverture et quelques travaux de confortation de maçonnerie a été délivrée le 08/12/2014. Les entreprises ont été consultées et l'analyse des offres est en cours. L'entreprise sera retenue lors du conseil municipal de septembre. L'état (DETR = dotation d'équipements pour territoire ruraux) accorde une aide de 20 555 euro. On doit attendre le second semestre afin d'avoir le retour du Con-

seil Départemental et de la sauvegarde de l'art Français.

- **Saint Pantaléon** : 2016 permettra de faire un relevé de l'église et de faire un bilan sanitaire exhaustif.
- **La Madeleine et Saint Paul** se portent bien et n'ont semblent-ils pas besoin de travaux « d'urgence ».

**Les bâtiments communaux :**

Fort nombreux, la priorité a été donnée à ceux du centre bourg dont les besoins peuvent entrer en interaction avec l'aménagement du village .

Pour cela le CAUE a réalisé une étude de diagnostic/programmation sur l'ensemble Mairie/Ecole/Foyer des jeunes/Atelier/Salle des Fêtes/Club 3ième âge. Différents scénarii ont été présentés. Ceux-ci seront étudiés par la commission durant l'été afin de proposer une hiérarchisation en septembre sur les organisations à mettre en place. On profitera de ces interventions pour mettre aux normes les accessibilités des bâtiments. Des réunions avec les utilisateurs concernés seront proposées afin de mettre en place un programme définitif.

Un gros travail lié à l'obligation de mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments doit être fait pour être proposé dans un planning de travaux.

**L'Office de Tourisme** (projet intercommunal) :

L'esquisse a été présentée par l'architecte (Mr Enjalbal) fin mai et le permis de construire devrait être déposé avant la fin juillet. Le bureau de la 4C a validé son esquisse qui permettra de donner environ 60 m<sup>2</sup> de plain-pied et d'enfin réhabiliter la maison Raingeard. Le retour de l'ensemble des financeurs permet de laisser à la charge de la 4C seulement 20 % du montant de l'investissement.

**L'éclairage public du Bourg :**

Comme cela a pu être constaté, la première tranche de travaux vient de se ter-

miner. Certains poteaux ont été supprimés et des lampes à LED ont été mises en place. Les tranches suivantes sont reportées au moins d'un an, le SDET ayant revu ses engagements en cours.

Restant à votre disposition, la commission peut être interrogée sur les différents sujets. Contact :Axel Letellier

**Les maisons partagées : ( C' VITAL)****A Penne :**

Le projet de maison partagée sur Penne dans la maison Raingeard (propriété de la Communauté de Communes) est resté bien longtemps en attente, faute de partenaire à associer au financement, C'VITAL n'ayant l'utilité que d'une partie du bâtiment.

L'idée récente de déplacer l'office de tourisme trop exigu dans ce bâtiment plutôt que le réaménagement de l'ancien, a débloqué le projet.

Le projet de maison partagée s'étudie donc en même temps que celui de l'Office (même architecte) afin de pouvoir faire des économies d'échelle. Le projet permettra de voir la création de 4 chambres à l'étage ainsi que des parties communes en lien avec l'extérieur. Le permis sera également déposé fin juillet.

Pour ces deux projets, le démarrage des travaux est prévu pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2015. Et une livraison pour l'été 2016 en fonction du bon déroulement des études.

**A Milhars :**

La maison partagée de Milhars est maintenant hors d'eau. Les travaux seront totalement terminés fin novembre et la maison prête à recevoir ses premiers locataires en tout début d'année 2016.



**ATELIER CHEMINEMENT DOUX**

Un atelier « cheminement doux » se penche sur les conditions à réunir pour que les habitants de Penne, et les visiteurs, reprennent goût à l'usage des chemins ruraux piétonniers de proximité ; circuler entre hameaux, voire entre ces lieux et le village. Dans un premier temps le travail que s'est fixé l'atelier (travail qui sera rapporté à la Commission Voirie) consiste à :

- établir un inventaire des chemins ruraux piétonniers de la commune entrant dans le champ des préoccupations ci-dessus, en les nommant (références cadastrales), et en donnant plusieurs caractéristiques

(longueur, état, intérêt patrimonial et paysager, difficultés,...) ;

- configurer ces chemins sur le plan cadastral de la commune, voire sur une carte IGN.

Les membres de l'atelier se sont réparti le territoire communal ; plusieurs dizaines de chemins sont à ce jour répertoriés mais il reste encore beaucoup de travail à faire.



*Michel Budia, Paul Doumerc, Amélie Dugué, Daniel Giroud, Daniel Marchand, Franck Sorin, François Stolz.*

**SECURITE ROUTIERE** ... Dans le n° précédent de La Gazette, nous donnions les résultats d'une opération de comptage de véhicules et relevés de vitesse menée sur la D115 avec le Conseil Général. Depuis, et comme annoncé, nous avons installé en mai-juin deux panneaux indicateurs de vitesse (prêtés par la Préfecture) sur cette même D115 ; nous allons comparer les nouveaux relevés aux précédents. L'objectif est de vérifier si la simple présence de ces radars pédagogiques a un effet sur une meilleure régulation des vitesses. Nous tirerons un bilan de cette expérimentation, en vue d'éventuels choix pérennes. *Le référent Sécurité Routière*

**SITE INTERNET**

Un nouveau site internet a été mis en chantier en septembre dernier par trois élus de la commission communication avec l'aide de Christophe, directeur de l'école. Nous le remercions particulièrement de tout le temps qu'il a consacré à ce travail .

Le site est maintenant opérationnel, à la même adresse que précédemment. L'architecture du site est en évolution et le contenu doit être complété et réorganisé au fil des semaines par la commission. Ce site est maintenant directement géré par les conseillers.

**COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

L'enquête lancée en 2014 auprès des acteurs économiques de la commune se poursuit. Plus de 30 entretiens (1h30 en moyenne) ont été menés, sur la soixantaine prévue. L'objectif est de proposer une synthèse en 2016.

Néanmoins la Commission n'attend pas cette synthèse pour lancer des actions. Elle a par exemple perçu un besoin de communication entre les acteurs économiques concernés et les habitants du village. D'où la sortie du dépliant Penne Eco dont l'objectif est pour l'instant de mieux faire connaître le potentiel d'activité sur la commune, à travers l'offre des prestataires. A ce jour trois Penne Eco ont été distribués dans les boîtes aux lettres pennoles : le premier portait sur les artisans d'art et les métiers de bouche, le 2° sur les professionnels du

bâtiment, le 3° sur l'accueil et l'hébergement des touristes à Penne.

Autre thème porteur d'action : le mécontentement lié à la faiblesse des débits de communication, tant avec internet qu'avec les mobiles. Sujet délicat. Comment sortir de cette situation alors que les opérateurs de télécommunication ne sont pas intéressés à investir compte tenu disent-ils de la faiblesse de la demande. Nous avons mené une rapide étude de situation pour comprendre que la solution prendra du temps et dépendra du travail que nous pouvons mener avec d'autres collectivités territoriales (communes, communauté de communes, département,...).

*Paul Doumerc, Elisabeth Coutou, Antoine Jadelot, Benjamin Remond*

**Chantier international CITRUS**

Tout début septembre et pendant 3 semaines, la commune de Penne va accueillir un groupe d'une douzaine de jeunes de 18 à 25 ans venus de différents pays du monde.

Leur but est de découvrir la vie de notre village et de s'y insérer en proposant leur force de travail. Notre objectif est de les accueillir le mieux possible. Ils seront hébergés dans le village et la commune organisera un pot d'accueil sur la place de l'église le jour de leur venue.

Une petite équipe composée d'habitants de Penne et de conseillers, participera quotidiennement à la bonne marche de ces différents chantiers. Nous leur avons concocté un programme de travaux (remise en état de la Caussade, débroussaillage de chemins communaux, de la fontaine du Touron, réhabilitation du chemin Rampailou, et bien d'autres petits travaux).

Nous aurons besoin à cette occasion de prêt d'outils (maçonnerie et débroussaillage) et sans doute aussi de la collaboration de certains afin de faciliter leur déplacement. En effet, ils ne travailleront que le matin de 8h à 13 heures et auront sans nul doute besoin de votre collaboration pour profiter de vos déplacements personnels afin qu'ils puissent faire leurs courses et leurs visites. Nous mettrons en place un cahier de déplacements programmés à l'épicerie. Nous accepterons le moment venu les bonnes volontés au jour le jour !

*Contacts : Marcel Rigaud, Philippe Delabre*

## Circulation dans Penne - Lettres aux Habitants &amp; arrêté municipal 1/3



Mairie, 81140 PENNE  
T. : 05 63 56 31 11  
mairiedepenne@orange.fr

Penne, le

Jean-Luc KRETZ, Maire de Penne,  
aux habitants de la commune

Madame, Monsieur,

Lors de sa séance du 12 juin le Conseil Municipal a confirmé plusieurs décisions relatives à la circulation et au stationnement dans le village pendant la période estivale (voir Annexe).

Ces décisions ont été préparées par la Commission Aménagement Urbain, une Commission ouverte aux habitants de Penne, lesquels y ont d'ailleurs désigné un vice-président en la personne de Denis Chaudat.

Je voudrais souligner la qualité du travail de cette Commission, la quelle s'est appuyée tant sur les études faites au cours de la mandature précédente, que sur les préconisations plus récentes de la Direction des Routes du Conseil Général sollicité sur des questions de Sécurité Routière.

Trois modifications importantes vous sont proposées en 2015 : l'inversion du sens de circulation autour du centre bourg, la mise en sens unique de la route entre le bourg et Roudoulié, et l'ouverture de nouvelles places de stationnement sous la maison Chaudat jusqu'à la fontaine. Ces décisions ont été longuement réfléchies ; elles sont, avec les autres, l'aboutissement d'un choix fait dans l'intérêt de tous afin de permettre le meilleur partage possible de l'espace commun.

Nous mesurons bien les contraintes et les efforts qui vont être demandés à chacun avec les changements prévus pour le stationnement et la circulation dans le bourg. Nous formulons néanmoins le souhait que les décisions prises aient un effet positif pour tous et rendent la sérénité aux riverains en ces périodes d'affluence.

Je vous invite à consulter dans les meilleurs délais les arrêtés municipaux qui entrent en vigueur le lundi 6 juillet.

Vous remerciant d'avance pour l'attention que vous porterez à ces informations et décisions, acceptez, Chers Concitoyens, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jean-Luc KRETZ, Maire

**Circulation dans Penne - Recommandation (cf. plan de circulation) 2/3**

Mairie, 81140 PENNE  
T. : 05 63 56 31 11  
mairiedeperne@orange.fr

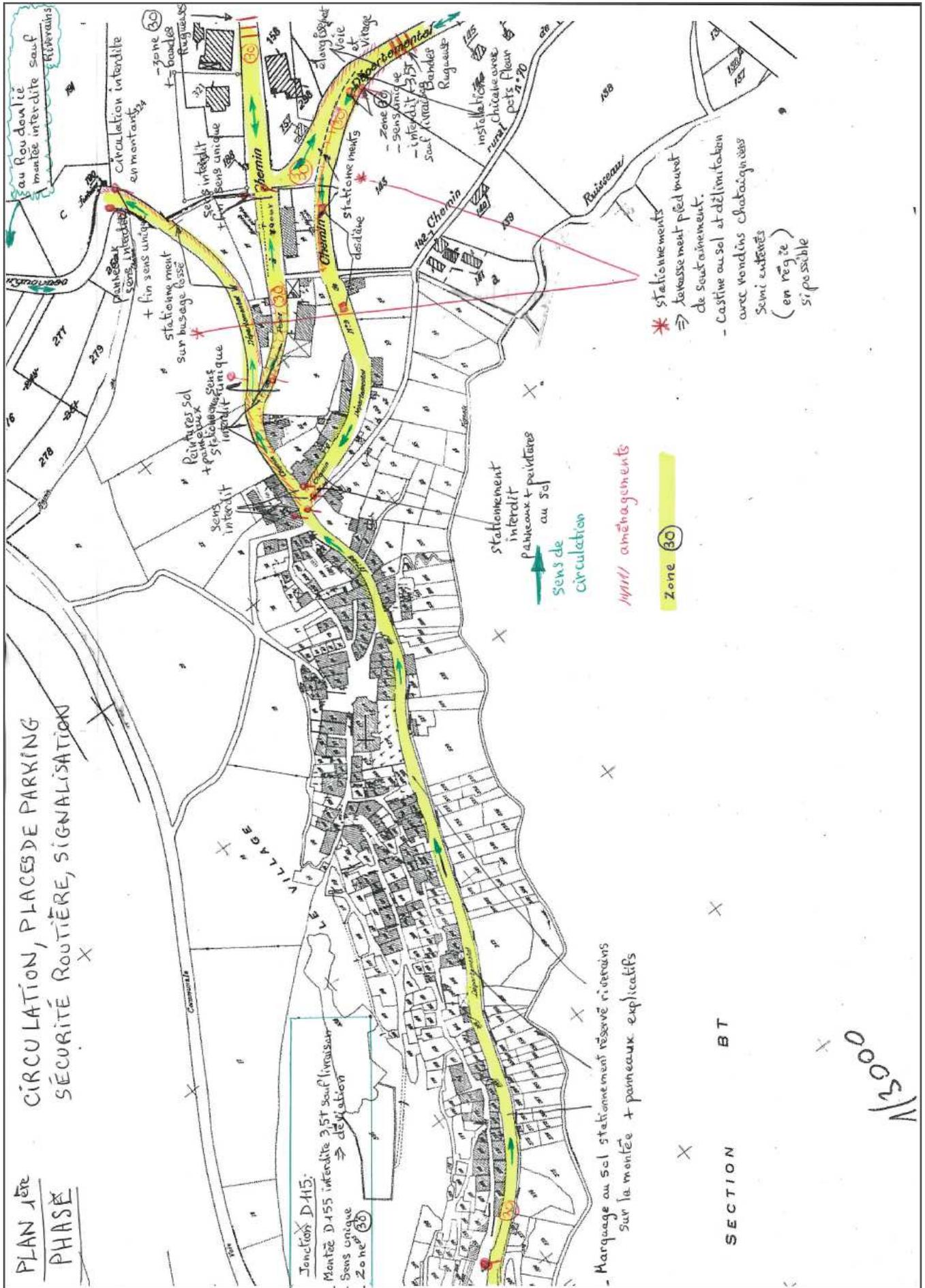
**ANNEXE : plan de circulation et recommandations****Plan de circulation**

*(le plan réalisé par Denis)*

**Information / Recommandations**

- Le sens de circulation sur le tronçon passant devant l'épicerie est inversé.
- La route devant la mairie passe à sens unique (vers le haut de Penne) et celle qui descend au Roudoulié à sens unique dans la descente. Cette dernière n'est accessible en double sens qu'aux riverains et ce jusqu'à la dernière maison à droite en montant. Sens interdit complet au niveau de la fontaine dans le dernier virage en montant.
- Comme tous les étés depuis plusieurs années, l'accès au village par la Barga de passe à sens unique en montant.
- La vitesse de circulation sur l'ensemble du centre bourg étant limité à 30 kms/h, les conducteurs descendant depuis la route de St Paul de Mamiac devront renforcer leur vigilance avant d'arriver sous l'école (des dispositifs d'incitation, type chicanes, seront mis en place).
- Le stationnement est interdit sur la place de l'église, ainsi qu'au début de la D9 (direction St Paul de Mamiac) au carrefour avec la D133 (en face de La Terrasse) afin de permettre aux véhicules longs de tourner. Chacun est invité à respecter ces restrictions de stationnement.
- Des panneaux fléchant les parkings visiteurs inciteront les touristes à monter sur le haut du village (mairie, salle des fêtes, descente du Roudoulié) pour stationner, laissant libres les places le long de la Barga de pour les riverains.
- Les personnes ayant plusieurs véhicules et n'en ayant pas un usage quotidien sont invitées à bien vouloir garer leurs véhicules supplémentaires vers le haut du village pour éviter une trop grande tension dans cette zone.

Circulation dans Penne - plan de circulation 3/3



### **Football Club Vaourais (FCV)**

La saison s'achève déjà pour le FCV, d'une part car tous les matchs ont été joués mais surtout car les joueurs sont bien fatigués et ont bien mérité un peu de vacances. Les conclusions de la saison ne sont pas forcément très flatteuses au niveau du classement. Mais pour le reste, ce n'est que du bonheur, une ambiance au top niveau et une bonne bande de copains. Douze licenciés au total avec des joueurs de plusieurs villages alentours : Cordes, Penne, Roussayrolles et Vindrac.

La saison s'est quand même finie en beauté avec une victoire à domicile, mais également grâce aux manifestations de fin d'année :

- \* En premier lieu l'inauguration des nouveaux vestiaires. Djamel Bourahla, Président du club, a présenté les travaux et a montré que leur demande a été entendue. Ils ont reçu des aides financières appréciables du conseil général, de la communauté de communes, de la mairie de Vaour et du député Jacques Valax.
- \* Des sponsors fidèles ont aussi bien aidé le club: Taxi Gilles, Café de la Terrasse de Penne, l'entreprise Jean-Luc Kretz et la caisse locale du Crédit agricole. Ils ont ainsi pu équiper les vestiaires pour que les joueurs aient de quoi s'entraîner, qu'ils aient un minimum de confort et faire de nouveaux maillots.



Pas de club de Vaour sans son fameux tournoi de foot à 6 annuel créé par Stéphane Vigne. Cette année était une année un peu spéciale car il s'agissait de la 10<sup>ème</sup> édition du tournoi. En cette occasion, le club a donc décidé de réaliser une plaquette publicitaire avec tous les sponsors qui ont eu la gentillesse de participer. L'ensemble du club tient donc à remercier grandement tous ces sponsors. Certains y verront un signe, d'autres diront que c'est le hasard, dans tous les cas pour cette dixième édition, dix équipes ont répondu à l'appel. Elles venaient entre autres de Laguëpie, Lafouillade, Penne, Montclar de Quercy... Et bien sûr l'inimitable équipe de Labastide de Levis qui a eu droit à un hommage appuyé et a reçu un trophée pour sa fidélité sans égale. Particularité de cette dixième édition, deux équipes féminines ont participé avec beaucoup de conviction et de dynamisme et ont reçu le plus beau des trophées, celui du fair-play.

Autre première dans ce tournoi, un trophée en bois sculpté a été confectionné par l'un des joueurs de l'équipe de Vaour. Il a été remis au vainqueur du tournoi, l'équipe de Monclar-de-Quercy. Celle-ci a pour consigne de le remettre en jeu l'année prochaine et ainsi de suite.



L'ensemble du club remercie tous les sponsors et tous les bénévoles qui nous suivent et nous soutiennent tout au long de l'année, pas seulement pour le tournoi, et sans qui tout cela ne serait pas possible.

J'ajouterais un dernier mot. Comme vous le savez, la gendarmerie de Vaour a fermé l'année dernière et, Stéphane Vigne, qui s'occupait activement du club, a rejoint son pays basque natal. C'est Djamel Bourahla qui a pris la relève avec beaucoup de dévouement et énormément d'envie et de patience pour que le club aille de l'avant. Pour sa première année il a mené ça d'une main de maître, et y a mis tout son cœur. C'est pour cela que l'ensemble du club tient à le remercier infiniment pour tout son travail. On souhaite vivement qu'il nous suive l'année prochaine.

Pour finir, si jamais vous voulez vous dégourdir les jambes et passer de bons moments entre amis, venez nous rejoindre. Vous serez accueillis les bras ouverts et bien sûr, sans oublier l'apéro modéré qui va avec !

Paul LEFRANC

### **Association Le Rock d'Anglars**

Descriptif général :

Les membres de l'association « Le Rock d'Anglars » vous proposent de partager leurs connaissances et expérience dans le domaine musical. Tous passionnés, le but est non seulement de transmettre un savoir, mais aussi de susciter l'envie et d'entretenir la curiosité musicale.

Le partage des connaissances se fera sous la forme d'ateliers pratiques et/ou théoriques. Les instruments mais aussi leurs univers respectifs seront présentés au cours de séances allant de 30 à 90 minutes, en individuel ou en groupe. A la fin de chaque année, une représentation sera proposée par l'association afin d'initier les musiciens à la scène et de mettre en valeur leurs progrès !

Lieu : Salles associatives au-dessus de la poste (St Antonin Noble Val)

Ouverture des inscriptions : Le 11/09/2015 de 15h00 à 19h30. Le 12/09/2015 de 10h00 à 18h00.

Infos : 06/95/21/08/79 ou lerockdanglars@gmail.com

Mathieu Lannelongue et son équipe vous attendent ...

**Ouverture des ateliers : Le 28/09/2015**

### Le Lien social à PENNE (résultat de l'enquête)

Au mois de mars vous avez tous reçu un questionnaire portant sur le lien social à Penne, sur les moments et les lieux de rencontre des pennols et sur les sujets sociaux qui vous préoccupent.

Ce questionnaire, réalisé par des habitantes et des élus, a été mené en parallèle et en complémentarité avec l'enquête de Familles Rurales de Vaour, qui faisait de son côté un diagnostic de territoire sur les communes de Penne, Saint Michel de Vax, Roussayrolles et Vaour.

55 questionnaires ont été retournés (soit 11% de réponse), faisant apparaître de réelles préoccupations, des coups de gueule mais aussi des idées...

Nous avons rendu compte des résultats recueillis lors d'une réunion publique, résultats que nous tenons à disposition.

Les thèmes de préoccupations des pennols qui se sont exprimés sont les suivants :

|                       | 15-25 | 25-40 | 40-65 | + de 65 | moyenne | rang |
|-----------------------|-------|-------|-------|---------|---------|------|
| Transport             | 2     | 5     | 3     | 4       | 3,73    | 3    |
| Activités culturelles | 1     | 4     | 2     | 5       | 3,72    | 2    |
| Santé                 | 3     | 3     | 1     | 1       | 3,64    | 1    |
| Logements             | 7     | 1     | 5     | 3       | 4,42    | 4    |
| Enfance               | 4     | 2     | 4     | 9       | 5,03    | 5    |
| Ado                   | 9     | 6     | 6     | 10      | 6,65    | 8    |
| Personnes âgées       | 9     | 7     | 7     | 2       | 5,79    | 6    |
| Intergénérationnel    | 6     | 9     | 7     | 6       | 6,23    | 7    |
| Fêtes                 | 5     | 10    | 10    | 8       | 7,21    | 10   |
| Vie Associative       | 7     | 8     | 9     | 7       | 6,45    | 9    |

Les grands axes qui ressortent de l'analyse des résultats sont les suivants :

- Ce que les gens aiment à Penne : la qualité de la vie, le calme, l'environnement préservé, la vie sociale, la vie de famille, la richesse de la vie associative...
- Ce que les gens aiment moins ou déplorent : le manque de commerce, de services publics, de loisirs, l'isolement, le manque de signalétique pour les hameaux...
- Les pennols disent avoir suffisamment d'occasion de se retrouver (fêtes, lotos, vie dans les hameaux, relations de voisinage...) mais tous déplorent le manque de lieu pour se réunir : à l'heure actuelle le lien social s'exerce à l'épicerie (plébiscitée), chez les uns et les autres, dans la rue, sur les chemins de randonnées, à Vaour... mais il manque un lieu chaleureux, sans obligation de consommer, pour organiser des débats, des rencontres, des expos...
- Il est signalé une énorme différence entre l'été, riche en occasions de se retrouver, et l'hiver où l'offre est nettement plus succincte.
- L'information, la communication font défaut : beaucoup de gens vont loin ou ne font pas d'activité, notamment culturelle et sportive, par manque de connaissance des offres locales ; manque de panneaux d'affichage...
- Le transport est un point difficile pour tous les pennols : la situation géographique de Penne, à l'extrême Nord-Ouest du département comme de la Communauté de communes impose de faire beaucoup de kilomètres pour accéder à un service, une activité ; les transports en commun sont trop rares...
- La petite enfance, les jeunes : peu de solution de garde à proximité, demande de création d'un parc de jeux pour les enfants, idée d'une porte ouverte pour les collégiens, d'un forum du job d'été...
- Le logement : il est très difficile de trouver des logements en location sur notre territoire, donc de retenir des personnes désireuses de s'y installer...
- Les personnes âgées : certaines ont pu dire leur isolement, d'autres leur investissement dans la vie associative...

En conclusion, les pennols se plaisent dans leur commune mais les points à travailler pour un mieux vivre à Penne, sont nombreux ; avec vous nous essaierons d'en améliorer certains, d'en réaliser d'autre...

Notre prochain rendez-vous sera consacré à la question des transports pour les pennols : les offres actuelles, les demandes, les projets...

Nous vous inviterons aussi à une journée d'information sur les réseaux d'échanges réciproques de savoirs... (Amélie Dugué)

## Les Asso's créent l'évènement de l'été !

### Club du Sourire

Après la journée Théâtre Comique proposée en avril par la troupe Expression en patois et français puis le Thé Dansant animé par l'orchestre Domingo, le dynamique Club du Sourire a proposé une escapade « Détente Savoyarde » du 27 juin au 2 juillet pour découvrir les espaces nature

de la Haute-Savoie.

- Le mois de septembre s'effectuera sous le signe de la convivialité et de la balade culturelle :
  - 12 septembre **Journée Grillade** en musique avec « l'orchestre Sandrine ».
  - 25 septembre **Journée Carcassonne** avec visite guidée + déjeuner + promenade en petit train + croisière sur le Canal du Midi pour admirer la cité.

N'oubliez pas les rencontres « **Jeux de Société** », les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois, ouvertes à tous !

### Association des habitants du hameau de St Paul

► Pour goûter au plaisir de l'écoute dans la petite église restaurée de St Paul, cette année les « Musicales de St Paul » vous convient à plusieurs soirées de découverte poétique ou musicale :

- 8 juillet à 21 h « Hors des Sentiers Battus », duo violon et violoncelle.
- 22 juillet à 21 h « Contes, Chants, Poèmes de Boris Vian »
- 29 juillet à 21 h « Musique des Balkans », trio Jazz.

(entrée libre, participation au chapeau pour soutenir les artistes et l'association).

- La traditionnelle Fête du hameau de St Paul aura lieu le 13 juillet de 14h 30 jusqu'à l'aurore :
  - 14h 30 : concours de pétanque en doublette
  - 20h : apéritif offert par l'association
  - 21h Repas champêtre à l'ancienne (18 euros, réservation indispensable)
  - 23h Bal animé par Jean-Pierre Baylet.

► Passionnés de « Trains et locomotives », amateurs d'artisanat du terroir seront les bienvenus à l'exposition organisée par l'association :

- du 1<sup>er</sup> au 16 août dans l'église Ste Catherine
- vernissage le 31 juillet à 18h.

► Amateurs, curieux de petits objets en tous genres, venez dénicher celui qui vous manque :

- 15 août, toute la journée, place de l'église, vente au profit de l'église St Vergondin.

► Randonneurs du PR des Suquets, découvrez le charme discret de l'église de Roussergues qui sera heureuse de vous accueillir le moment d'une pause à l'ombre de ses murs (juillet et août).

### Comité des Fêtes de Penne

3 journées festives se dérouleront les - 1<sup>er</sup>, 2 et 3 août...où petits et grands pourront se rencontrer, se détendre, s'amuser ou admirer le feu d'artifice !

- Samedi 1 août : à 14h « Tournoi de pétanque », 20h Repas Paella
- Dimanche 2 août : à 19h « Apéro Concert Bandas » avec petite Restauration sur place
- Lundi 3 août : Journée Médiévale, 18h Batoucada, 22h FEU D'ARTIFICE suivi de l'orchestre KAWA

Sportifs et amateurs de soirées conviviales se retrouveront pour le Tournoi de Tennis qui se déroulera du 17 au 26 juillet.

### Association de l'Espace Tennis

### Association pour la sauvegarde de l'Eglise de St Pantaléon

► La traditionnelle Fête au profit de la sauvegarde de l'église aura lieu le **dimanche 26 juillet**.

Une messe à 10h 30 sera célébrée dans l'église de St Pantaléon.

L'apéritif offert à 18h sera suivi d'un repas champêtre « Aligot » (20 ou 10 euros selon adulte ou enfant).

Le bal-musette animera la soirée avant le tirage-tombola.

### Association Penne Mirabilia

► Amoureux de l'insolite, venez découvrir ou redécouvrir le musée de Pierre

Malrieu ouvert les dimanches de juin à septembre, qui vous guidera en vous narrant la petite et la grande histoire du village.



Merci à toutes ces associations qui, grâce à la motivation de leurs bénévoles, animent le paysage pennol et participent au développement du lien social.

Nous souhaitons que ces manifestations remportent un vif succès !

## Budgets Communaux 2015

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT—COMMUNE

| Dépenses                            |                  | Recettes                            |                  |
|-------------------------------------|------------------|-------------------------------------|------------------|
| Charges à caractère général         | 94 596 €         | Atténuations de charges             | 81 904 €         |
| Charges de personnel                | 233 025 €        | Produits des services               | 7 625 €          |
| Atténuations de produits            | 141 654 €        | Impôts et taxes                     | 153 306 €        |
| Autres charges de gestion courante  | 45 399 €         | Dotations et participations         | 201 243 €        |
| Charges financières (annuités emp.) | 9 560 €          | Autres produits de gestion courante | 38 245 €         |
| Virement section investissement     | 20 000 €         | Produits exceptionnels              | 11 911 €         |
| Dépenses d'ordre                    |                  | Reprise excédent 2012               | 50 000 €         |
| <b>TOTAUX</b>                       | <b>544 234 €</b> | <b>TOTAUX</b>                       | <b>544 234 €</b> |

## BUDGET D'INVESTISSEMENT - COMMUNE

| Dépenses                     | Réalisé 2014   | Dépenses 2015  | Recettes                 | réalisé 2014   | Recettes 2015  |
|------------------------------|----------------|----------------|--------------------------|----------------|----------------|
| Mat divers 2188-152          |                | 7 000          | Part Assos               |                | 1 200          |
| Achat terrain 2118-191       |                | 4 938          |                          |                |                |
| Abords tennis                |                | 23 596         | Particip Assos           |                | 14 581         |
| PLU 203-232                  | 7 497          | 7 757          |                          |                |                |
| Program.°2315-237            | 4 496          | 147 349        | CG                       |                | 37 625         |
| Bâtiments log. Norine        |                | 5 800          |                          |                |                |
| Bâtiments communaux          |                | 23 439         |                          |                |                |
| Toiture salle des fêtes      |                | 2 000          |                          |                |                |
| Annuités prêts               | 29 273         | 22 741         | Prêt                     |                | 331 645        |
| Cautions                     | 655            | 1 000          | Cautions                 | 666            | 1 000          |
| Enfouissement                | 3 477          | 3 023          |                          |                |                |
| Eclairage public             |                | 21 250         | SDET op ordre            |                | 15 000         |
| Numérisation des actes       |                | 4 610          | FCTVA                    | 11 827         | 1 822          |
| Etude PVR                    |                | 4 170          | TLE                      | 3 217          | 1 679          |
| Matériel entretien           | 9 455          | 5 000          |                          |                |                |
| Eglise St Pantaléon          |                | 3 310          | Excédent fonctionnement  | 110 000        | 54 618         |
| Eglise St Vergondin          |                | 98 670         | Subvention + Assos 3000€ |                | 67 332         |
| éclairage église Columbarium |                |                | Assos                    | 4 600          |                |
| Travaux office La Madeleine  | 14 145         |                |                          | 14 415         |                |
| Déficit reporté              |                | 160 849        | Prélèv.fonct             |                | 20 000         |
| <b>Total</b>                 | <b>334 277</b> | <b>546 502</b> | <b>Total</b>             | <b>117 063</b> | <b>546 502</b> |

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT - EAU &amp; ASSAINISSEMENT

| dépenses                 |                | recettes                  |                |
|--------------------------|----------------|---------------------------|----------------|
| Charges à carac. général | 131 802        | Vente de produits         | 151 565        |
| Charges personnel        | 51 970         | Subvention d'exploitation | 11 657         |
| Autres charges de gest°  | 1 800          | Produit Exceptionnel      | 50 000         |
| Charges FIN              | 24 351         | Amortissements            | 31 300         |
| Amortissement            | 44 437         | Excédent reporté          | 9 838          |
| <b>TOTAUX</b>            | <b>254 360</b> | <b>TOTAUX</b>             | <b>254 360</b> |

**BUDGET D'INVESTISSEMENT - EAU & ASSAINISSEMENT**

| Dépenses          | Réalisé<br>2014 | Dépenses<br>2015 | Recettes           | réalisé<br>2014 | Recettes<br>2015 |
|-------------------|-----------------|------------------|--------------------|-----------------|------------------|
| Maillage Etude    | 26 588          | 38 238           | Maillage C.Général | 43 432          | 26 102           |
| Maillage Travaux  | 66 340          | 63 877           | Maillage Ag.Eau    | 2 025           | 40 063           |
| Périmètre Etude   | 15 955          | 20 000           | Périmètre AE       | 3 570           | 1 159            |
| Périmètre Travaux |                 | 28 421           |                    |                 |                  |
| Assainissement    | 133             |                  | Assainissement CG  | 1 260           |                  |
|                   |                 |                  | Assainissement AE  | 27 748          |                  |
| Matériel divers   | 760             | 21 943           | TVA                | 3 916           | 31 809           |
|                   |                 |                  | Prêts              | 110             | 32 868           |
| Achats terrains   |                 | 80 000           | Subv. Annuelle     | 3 702           | 2 194            |
| Annuités prêt     | 46 822          | 44 361           | Amortissement      | 44 272          | 44 437           |
| Amortissement     | 30 000          | 31 300           | Exc. reporté       | 206 071         | 149 508          |
| <b>TOTAUX</b>     |                 | <b>328 140 €</b> | <b>TOTAUX</b>      |                 | <b>328 140 €</b> |

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT - TRANSPORT**

| dépenses                               |               | recettes                  |                 |
|--|---------------|---------------------------|-----------------|
| Dépenses gestion des services          | 40 121        | recettes gestion services | 30 388          |
| amortissement                          | 4 144         | Excédent reporté 2014     | 33 877          |
| virement à la sect <sup>o</sup> invest | 20 000        |                           |                 |
| <b>TOTAUX</b>                          | <b>64 265</b> | <b>TOTAUX</b>             | <b>64 265 €</b> |

**BUDGET D'INVESTISSEMENT - TRANSPORT**

| dépenses                      |               | recettes                                  |                 |
|-------------------------------|---------------|---|-----------------|
| Immo & Construct <sup>o</sup> | 51 394        | Vir. sect <sup>o</sup> Fonct <sup>o</sup> | 20 000          |
|                               |               | Amortissement                             | 4 144           |
|                               |               | Excédent rep. 2014                        | 27 250          |
| <b>TOTAUX</b>                 | <b>51 394</b> | <b>TOTAUX</b>                             | <b>51 394 €</b> |

**Ordre du jour des Conseils Municipaux****CM : 21 janvier**

- Columbarium
- Ouverture crédits leader
- Prime personnel
- Situation administrative secrétaire
- Revoir les commissions
- Chemins
- Commissions aménagement village

**CM : 27 février**

- Mobile et haut débit
- Gestion du foyer jeune
- Vente terrain communal Raux
- Notification DETR
- Acquisition emprises captages
- Acquisition écran (projection)

- Tours de gardes des élections départementales
- Points divers

**CM : 20mars**

- Vote des comptes administratifs
- Points des commissions
- Règlement de l'Eau
- Points divers

**CM : 17 avril**

- Vote des taxes
- Point commission Aménagement
- Point commission Voirie
- Budget 4C et EPIC
- DETR sur 4 ans
- Points divers

**CM : 24 avril**

- Vote des budgets

- Questions diverses

**CM : 8 mai**

- Cérémonie monument aux morts

**CM : 12 juin**

- Délibérations
  - ◆ Régime indemnitaire
  - ◆ CDD
  - ◆ Aménagement abords tennis
- Ecoles
- Maillage eau
- Points commissions
- Divers

*Le contenu in extenso est consultable en mairie et sur le site web, et les permanences tenues en mairie sont annoncées par Newsletter aux personnes abonnées.*

**Pluviométrie à Vaour**

| Janvier | Février  | Mars    | Avril    | Mai     | Juin  |
|---------|----------|---------|----------|---------|-------|
| 95,5 mm | 112,9 mm | 85,4 mm | 151,4 mm | 45,4 mm | 61 mm |

Merci à Thomas Bousquet pour ces relevés

**Budgets Communauté de Communes 4C 2015**

**TOTAL des 6 budgets = 5 807 149,07 €** Produits des taxes foncières et habitation = **882 909 €** dont :

- taxe d'habitation : 510 697 €
- taxe foncière (bâti) : 285 462 €
- taxe foncière (n. bâti) : 86 750 €

| BUDGET GENERAL 4C     |                     |                           |
|-----------------------|---------------------|---------------------------|
| fonctionnement        |                     |                           |
|                       | dépenses            | recettes                  |
| Crédits de fonct.     | 2 353 785,43        | 2 279 611,00              |
| Reste à réaliser 2014 |                     |                           |
| Résultat reporté      | Si négatif          | Si excédent<br>174 174,43 |
| Total fonctionnement  | 2 353 785,43        | 2 353 785,43              |
| investissements       |                     |                           |
|                       | dépenses            | recettes                  |
| Crédits d'invest.     | 168 299,23          | 360 642,44                |
| Reste à réaliser 2014 | 260 226,70          | 212 985,94                |
| Solde reporté         | -145 102,25         |                           |
| Total investissements | 573 628,18          | 573 628,18                |
| <b>TOTAL BUDGET</b>   | <b>2 927 413,61</b> | <b>2 927 413,61</b>       |

| BUDGET DECHETS MENAGERS |                   |                           |
|-------------------------|-------------------|---------------------------|
| fonctionnement          |                   |                           |
|                         | dépenses          | recettes                  |
| Crédits de fonct.       | 514 649,49        | 399 971,00                |
| Reste à réaliser        |                   |                           |
| Résultat reporté        | Si négatif        | Si excédent<br>114 678,49 |
| Total fonctionnement    | 514 649,49        | 514 649,49                |
| investissements         |                   |                           |
|                         | dépenses          | recettes                  |
| Crédits d'invest.       | 61 956,00         | 68 325,74                 |
| Reste à réaliser 2014   | 30 376,26         | 4 418,00                  |
| solde reporté           |                   | 19 588,52                 |
| Total investissements   | 92 332,26         | 92 332,26                 |
| <b>TOTAL BUDGET DM</b>  | <b>606 981,75</b> | <b>606 981,75</b>         |

| BUDGET CUISINE         |                   |                        |
|------------------------|-------------------|------------------------|
| fonctionnement         |                   |                        |
|                        | dépenses          | recettes               |
| Crédit de fonct.       | 194 820,19        | 194 729,73             |
| Reste à réaliser 2014  |                   |                        |
| Solde reporté          | Si négatif        | Si excédent<br>90,46   |
| Total fonct.           | 194 820,19        | 194 820,19             |
| investissements        |                   |                        |
|                        | dépenses          | recettes               |
| Crédits d'invest.      | 2 810,95          | 2 301,00               |
| Reste à réaliser       | 3 492,95          |                        |
| Solde reporté          | Si négatif        | Si positif<br>4 002,90 |
| Total investissements  | 6 303,90          |                        |
| <b>TOTAL BUDGET C.</b> | <b>201 124,09</b> | <b>201 124,09</b>      |

| Budget voirie          |                     |                     |
|------------------------|---------------------|---------------------|
| fonctionnement         |                     |                     |
|                        | dépenses            | recettes            |
| Crédit de fonct.       | 393 574,42          | 346 513,82          |
| excédent reporté       |                     | 47 060,60           |
| <b>Total fonct.</b>    | <b>393 574,42</b>   | <b>393 574,42</b>   |
| investissements        |                     |                     |
|                        | dépenses            | recettes            |
| Crédits d'invest.      | 525 405,80          | 754 594,38          |
| Reste à réaliser       | 110 196,69          | 121 606,83          |
| Solde reporté          | 240 598,72          |                     |
| Total investissements  | 876 201,21          | 876 201,21          |
| <b>TOTAL BUDGET V.</b> | <b>1 269 775,63</b> | <b>1 269 775,63</b> |

| BUDGET DES ECOLES       |                        |                          |
|-------------------------|------------------------|--------------------------|
| fonctionnement          |                        |                          |
|                         | dépenses               | recettes                 |
| Crédit de fonct.        | 700 100,42             | 666 132,04               |
| Reste à réaliser 2014   |                        |                          |
| Solde reporté           | Si négatif             | Si excédent<br>41 968,32 |
| Total fonct.            | 708 100,42             | 708 100,42               |
| investissements         |                        |                          |
|                         | dépenses               | Recettes                 |
| Crédits d'invest.       | 29 448,00              | 34 049,82                |
| Reste à réaliser        |                        | 237,00                   |
| Solde reporté           | Si négatif<br>4 898,82 | Si excédent              |
| Total investissements   | 34 346,82              |                          |
| <b>TOTAL BUDGET EC.</b> | <b>742 447,24</b>      | <b>742 447,24</b>        |

| BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF |                        |                       |
|-------------------------------------|------------------------|-----------------------|
| exploitation                        |                        |                       |
|                                     | dépenses               | recettes              |
| Crédit d'exploitation               | 53 104,76              | 57 329,00             |
| Reste à réaliser 2014               |                        |                       |
| Résultat d'exploitation reporté     | Si négatif<br>4 224,24 | Si positif            |
| résultat exploitation               | 57 329,00              | 57 329,00             |
| investissements                     |                        |                       |
|                                     | dépenses               | recettes              |
| Crédits d'invest.                   | 2 077,75               | 1 336 ,00             |
| Reste à réaliser                    |                        |                       |
| Solde reporté                       | Si négatif             | Si excédent<br>741,75 |
| Total investissements               | 2077,75                | 2077,75               |
| <b>TOTAL BUDGET ANC</b>             | <b>59 406,75</b>       | <b>59 406,75</b>      |

**Subventions versées dans le cadre du vote du budget 2015**

|                    |        |                    |        |                           |        |
|--------------------|--------|--------------------|--------|---------------------------|--------|
| Réseau pouce       | 1500   | Centre social RAM  | 7000   | Arc en ciel               | 30 000 |
| OT Garissou (épic) | 11 916 | Crèche Coccinelle  | 37 000 | Vivre ensemble            | 500    |
| OT (epic)          | 28 000 | Energyform         | 500    | C'Vital                   | 15 600 |
| OT (epic)          | 30 000 | Eté de Vaour       | 4 000  | Centre de loisir Guelopio | 1 300  |
| OT (épic)          | 80 000 | Famille Rurale     | 500    | Centre social             | 20 000 |
| ACADOC             | 2 000  | CUMA               | 850    | Jardin enfant Milhars     | 24 000 |
| Pompier Vaour      | 1 300  | Foot Cordes        | 500    | Maison de Pays            | 2 000  |
| Pompiers Cordes    | 1 300  | Foot Vaour         | 500    | Salon du livre            | 500    |
| Le Colombier       | 5 000  | Centre loisir QRGA | 2 300  |                           |        |

# Contrat Enfance Jeunesse

## Diagnostic 2011 - 2014

### Enjeux et Perspectives 2015 - 2018

## CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE

### DIAGNOSTIC 2011-2014

### ENJEUX et ORIENTATIONS 2015-2018



23 Juin 2015

## Le contexte local

### Données démographiques

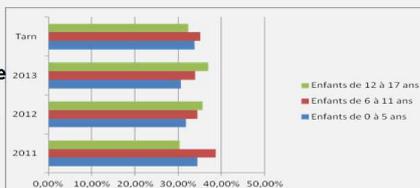
Taux d'accroissement et vieillissement

|                           | %            | Tarn    | Midi-Pyr. |
|---------------------------|--------------|---------|-----------|
| TCAM                      | 0,6%         | 0,8 %   | 1,1 %     |
| Solde Naturel             | - 4,8%       | - 0,4 % | 1,5 %     |
| Solde Migratoire Apparent | <b>5,4%</b>  | 1,2 %   | -0,4 %    |
| Indice de vieillissement  | <b>136 %</b> | 94 %    | 83 %      |

Un accroissement dû à une arrivée importante de nouvelles populations et un indice de vieillissement très important

Evolution des enfants de 0 à 17 ans

Un nombre important de jeunes de 12 à 17 ans marqueur d'une dynamique démographique des dix dernières années mais peu de renouvellement



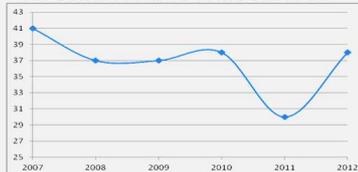
## Objectifs du diagnostic

Déterminer les points forts et faibles du territoire en fonction des besoins et des attentes de la population à partir des éléments sur :

- l'évolution du contexte local et des besoins
- l'analyse des besoins actuels et s'inscrivant sur le moyen et long terme
- l'analyse de l'offre existante
- l'analyse des partenariats existants ou pouvant être développés
- le sens du projet s'inscrivant dans le cadre plus large d'une politique familiale territoriale.

## Le contexte local

### Evolution des naissances

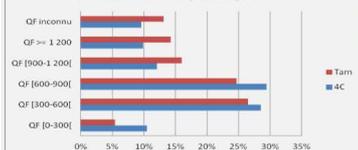


Une baisse du nombre de naissance limitée mais qui semble se poursuivre

## Le contexte local

### Niveau de ressources des familles

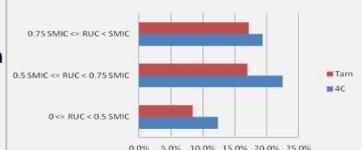
Allocataires répartis par QF



Bénéficiaires du RSA

|  | 2011  | 2012  | 2013  | Tarn   |
|--|-------|-------|-------|--------|
| Bénéficiaires du RSA                           | 137   | 146   | 153   | 12 211 |
| Bénéficiaires du RSA en % du nb d'allocataires | 24,8% | 27,3% | 28,2% | 18,7%  |

Allocataires à faibles revenus



Des revenus largement en dessous de la moyenne départementale et une population en situation précaire assez importante

## Le contexte local

### Urbanisme et habitat

Catégories de logements

|                        | 2010  | %     | Tarn | Midi-Pyr. |
|------------------------|-------|-------|------|-----------|
| Ensemble               | 3 482 | 100 % |      |           |
| Résidences Principales | 2 178 | 63 %  | 84 % | 81 %      |
| Résidences Secondaires | 1 048 | 30 %  | 7 %  | 10 %      |
| Logements Vacants      | 257   | 7 %   | 9 %  | 8 %       |
| Maisons                | 3 161 | 91 %  | 78 % | 66 %      |
| Appartements           | 272   | 8 %   | 21 % | 33 %      |

Un taux de résidence secondaire très important

Statut de l'occupant

|                   | 2010  | %    | Tarn | Midi-Pyr. |
|-------------------|-------|------|------|-----------|
| Propriétaire      | 1 630 | 75 % | 67 % | 61 %      |
| Locataire         | 423   | 19 % | 31 % | 36 %      |
| Dont logement HLM | 43    | 2 %  | 7 %  | 8 %       |
| Logé gratuit      | 125   | 6 %  | 2 %  | 3 %       |

Des habitants propriétaires de leur maison et donc peu de locatif.

## Contrat Enfance Jeunesse (suite)

### Le contexte local

#### Les équipements et services

Taux de couverture 0-2 ans

|                   | Nbre d'enfants - de 3 ans | Taux de couverture 2011 |
|-------------------|---------------------------|-------------------------|
| CORDAIS ET CAUSSE | 105                       | 52,57                   |
| MOYENNE TARN      |                           | 53,15                   |
| MOYENNE France    |                           | 54,00                   |

Un taux de couverture pour l'accueil des 0-2 ans très légèrement en dessous de la moyenne départementale.

Une baisse continue des effectifs, due en partie au départ des élèves nés en l'an 2000 (effet baby boom), mais qui semble s'accroître...  
Fermeture de 2 classes à Cordes depuis 2010 et d'une classe à Penne, prévue pour la rentrée 2015.

Evolution des effectifs des écoles

|             | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|-------------|------|------|------|------|------|
| Cordes/Ciel | 226  | 203  | 198  | 188  | 177  |
| Penne       | 50   | 38   | 37   | 33   | 36   |
| Vaour       | 46   | 45   | 44   | 38   | 32   |
| Milhars     | 15   | 7    | 18   | 13   | 15   |
| Total       | 337  | 293  | 297  | 272  | 260  |

### Le contexte local

#### La vie économique locale

Taux d'activité des parents

|                                       | 2011  | 2012  | 2013  | Tarn 2013 |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|-----------|
| Taux d'activité masculine (25-49 ans) | 84,4% | 85,2% | 86,3% | 85,9%     |
| Taux d'activité féminine (25-49 ans)  | 76,3% | 79,7% | 81,0% | 75,3%     |
| taux de chômage                       | 12,3% | 12,7% | 13,3% | 11,3%     |
| Double activité / familles 0-2 ans    | 52,3% | 52,4% | 59,4% | 51,1%     |
| Double activité / familles 3-5 ans    | 52,9% | 59,7% | 59,3% | 54,7%     |
| Double activité / familles 6-11 ans   | 58,3% | 63,0% | 62,1% | 61,3%     |

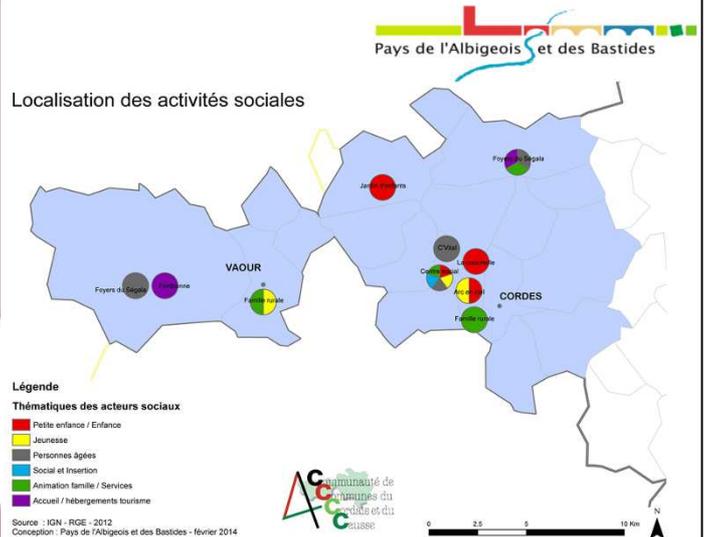
Un taux d'actifs important et notamment une forte évolution du nombre de parents en double activité. (Nouveaux arrivants actifs)

Salariés de 15 à 64 ans par sexe et temps partiel en 2010

|        | Ensemble | dont % temps partiel | Tarn | Midi-Pyr. |
|--------|----------|----------------------|------|-----------|
| Hommes | 686      | 9%                   | 7%   | 8%        |
| Femmes | 756      | 35%                  | 36%  | 31%       |

Une femme sur 3 à temps partiel comparable à la moyenne départementale

Localisation des activités sociales



Vous pouvez retrouver l'intégralité du contrat Enfance Jeunesse entre la 4C et la CAF, ainsi que les données statistiques complètes sur le site de la Mairie de Penne.

[www.mairie-penne-tarn.fr](http://www.mairie-penne-tarn.fr)

## Commission Eau

Un point sur le futur maillage :

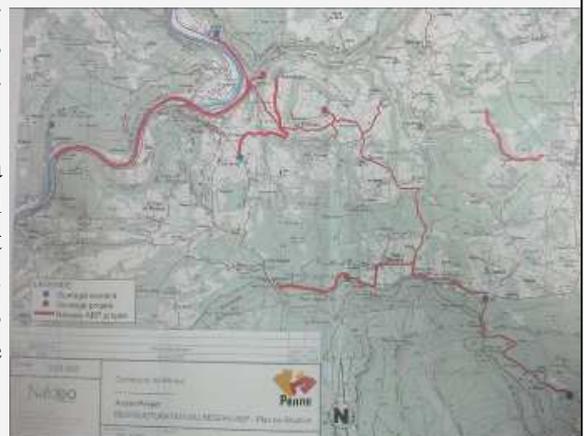
Depuis un an les choses ont beaucoup avancé puis reculé, puis avancé de nouveau ...

Enfin les décisions sont prises et nous entrons dans le vif du sujet c'est à dire dans l'élaboration de la partie concrète : un projet définitif avec toutes les caractéristiques techniques va être finalisé d'ici l'automne pour pouvoir lancer la consultation des entreprises et, si tout va bien, commencer les travaux en 2016 pour, si tout va toujours bien, les finir en 2018.

Le projet est donc sur les rails et ainsi Penne mais également Vaour seront alimentés dans leur intégralité par la Madeleine et Amiel avec une eau de qualité. D'autre part, l'état a entrepris un gros chantier de réorganisation territoriale (loi « NOTRE » qui comprend entre autre la fusion des régions et la réorganisation des Communautés de Communes). Ces changements toucheront également le domaine de l'eau et les régies communales seront peut-être amenées à « fusionner » en syndicat pour mutualiser les services.

Pour l'instant rien n'est précis et la loi est encore en examen à l'Assemblée Nationale, nous en saurons plus à l'automne. Quoiqu'il arrive, la gestion de l'eau restera publique à Penne et Vaour, c'est évidemment la volonté des deux municipalités. Une réunion publique sera organisée à la rentrée pour vous présenter le projet de maillage et l'organisation qui en découle entre Penne et Vaour .

Elisabeth Coutou



Communauté de Communes du Cordais et du Causse  
Service Développement Durable 0563563046

### 1– La TEOM: taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Depuis plus d'un an, le service de collecte des déchets ménagers est financé par la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) sur notre territoire.

#### Comment se calcule-t-elle?

- La communauté de communes, compétente en matière de collecte des déchets, évalue les dépenses nécessaires à la gestion de ce service (*salaire des agents, gasoil, entretien des véhicules,...*) auxquelles sont déduites les recettes éventuelles (*redevance spéciale, subventions,...*): valeur A
- Le service des impôts fonciers transmet ensuite à la collectivité la base locative des communes adhérentes à la 4C: valeur B
- Le taux de TEOM s'obtient en divisant les dépenses nécessaires (A) par la base locative intercommunale (B). Taux TEOM = C = (A/B) x 100

#### Comment s'applique-t-elle?

- Le taux de TEOM ainsi calculé, est appliqué sur la taxe foncière reçue par le propriétaire du logement
- Le service des impôts fonciers évalue la base locative de chaque habitation, stipulée sur la taxe foncière (valeur D)
- La valeur de la TEOM, réglée par le propriétaire ou le locataire, est obtenue en multipliant la base locative du logement par le taux de TEOM. Montant à régler= D x C

#### Valeur 2015 de la TEOM sur Penne

- En 2013, le service de collecte, assuré en régie par la commune de Penne, était financé par la REOM, redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Si le système de financement avait été à l'époque la TEOM, le taux TEOM aurait été de 12.04%
- Depuis le 1er janvier 2014, la 4C a pris en régie le service de collecte des déchets. La loi impose aujourd'hui aux communes ayant le même service rendu (*mode et fréquence de collecte*) d'appliquer le même taux de TEOM sur leur territoire, nommé le taux unique.
- Malgré les augmentations subies par la collectivité (*TVA 2014, coût de traitement Trifyl +7,5% en 2015*), malgré la mutualisation des coûts en taux unique, la mise en régie du service de collecte des déchets ménagers ainsi que l'optimisation des fréquences et circuits de collecte ont permis d'obtenir un taux unique de 11.62% en 2015, qui sera appliqué sur la taxe foncière des communes rurales de la 4C dont Penne.
- Pour calculer votre TEOM 2015, il vous suffit de multiplier la valeur locative de votre logement par 11.62%.

La 4C se tient à votre disposition pour davantage de renseignements au 0563563046 ou [dvt.durable.4c@orange.fr](mailto:dvt.durable.4c@orange.fr)

### 2– Jours de collecte en période estivale

|                          | ... Mai, juin et septembre | Juillet et août                          |
|--------------------------|----------------------------|--|
| <b>ORDURES MÉNAGÈRES</b> | jeudi                      | jeudi<br>+ lundi (emplacements sensible) |
| <b>TRI SÉLECTIF</b>      | vendredi                   |  |

### 3- Grand compostage d'été !



Modèle 360L



Avec l'arrivée de l'été, penser au compostage des déchets de jardin et de cuisine pour réduire la taille de votre poubelle.

Le composteur permet de fabriquer son propre terreau à partir des déchets fermentescibles du jardin (tonte, feuilles, cendre...) et de la maison (épluchures, pain, coquilles d'œuf, filtre et marc de café, essuie-tout...).

Le compost est un amendement riche en matière organique et minérale qui renforce le stock d'humus de votre sol en améliorant durablement les propriétés physiques et la fertilité de celui-ci. Cela vous évite d'utiliser des engrais chimiques, souvent polluants pour votre jardin et par conséquent vous permet de respecter le cycle naturel de la vie.

Des composteurs en bois, fabriqués par la recyclerie des Cabannes, traité naturellement à l'huile de lin, sont en vente à la Communauté de Communes: Modèle de 360L : 30€ ...Renseignements au 0563563046

### 4- Collecte gratuite des épaves



Afin de combattre les nuisances environnementales et esthétiques provoquées par les épaves (voiture, tracteur, engin agricole, ferraille de gros volume: chaudière, cuve, ...), la 4C organise prochainement une collecte gratuite. Si vous possédez des épaves à évacuer, il vous suffit de nous signaler, avant le 31 août 2015, vos coordonnées et le type d'épave à collecter. Merci de vous assurer que les épaves sont accessibles depuis la route et qu'aucune ligne téléphonique ne gênera le camion grue.

**Inscription au 05.63.56.30.46**

### 5- Zoom sur les emballages recyclables de la salle de bain

Dans la salle de bain, de nombreux emballages recyclables atterrissent à tort aux ordures ménagères, faisons le point! Penser à recycler les



**Flacons de produits d'hygiène:** lait pour le corps, lotion, gel douche, shampooing, gel coiffant, produits de beauté...



**Bombes aérosols:** mousse à raser, déodorant, laque, désodorisant...



**Cartons des produits cosmétiques:** coloration, dentifrice...



**Flacons de produits ménagers:** nettoyant multi surfaces, lessive, assouplissant, javel...

### 6- Collecte des pneus usagers auprès des agriculteurs

Pendant 40 ans, l'agriculture a servi d'exutoire pour les fabricants de pneus et les garagistes, en les utilisant comme poids sur les bâches d'ensilage. La modification des pratiques agricoles et la diminution de l'activité en polyculture élevage a délaissé une part importante de ces gisements, non concernés par l'écotaxe mise en place en 2004 et qui sont facteurs de pollution à divers niveaux.



La Communauté de Communes du Cordais et du Causse, dont l'une des missions est la protection et la mise en valeur de l'environnement, a lancé un diagnostic d'évaluation du gisement des pneus usagers sur le territoire. Le gisement à évacuer est d'environ 4800 pneus ce qui représente environ 70 tonnes, dont la seule issue sera la valorisation énergétique, du fait de leur vétusté.

La collecte devrait débuter en fin d'année.

**SCoT / PADD !** ... Résoudre, voire anticiper, les problèmes du quotidien, de court terme, est quelque chose de fondamental pour une Mairie. Et celle de Penne s'y emploie. Néanmoins il est important de regarder le long terme, de ne pas être absent de lieux où pourrait se jouer une partie importante de l'avenir de notre commune. Depuis l'été 2014 les communautés de communes du Carmausin-Ségala, de VAL 81, du Cordais et du Causse (la notre), mènent ensemble une réflexion quant à l'avenir de leur territoire ; cette réflexion s'inscrit dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale. Ce SCoT est censé fixer les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 20 ans à venir. Il servira de référence en matière d'urbanisme, de transport et déplacement, d'équipements structurants, de commerces, d'environnement,... plus généralement d'organisation de l'espace. La première phase de travail était

celle du diagnostic. La seconde a commencé en avril 2015 ; il s'agit, pour les élus, d'élaborer un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Penne y apparaît comme « Pôle rural » dont un des enjeux est de favoriser le maintien des exploitations agricoles. Notre commune est également reconnue, associée à Vaour, comme « Pôle relais » dans le maillage du territoire du SCoT ; nous devons consolider cet atout, lui donner du corps et de la force. Par exemple en faisant reconnaître notre rôle de « pont » vers le Tarn et Garonne ; ou encore en imposant une identité originale en matière de culture, tourisme, innovation sociale ; ou encore... vous avez sans doute des idées... *Paul Doumerc* se propose de faire une synthèse de ces idées ; écrivez à [mairiedepenne@orange.fr](mailto:mairiedepenne@orange.fr).

Pour plus d'infos [www.pays-albigeois-bastides.org](http://www.pays-albigeois-bastides.org), rubrique SCoT

### CO-VOITURAGE REZO POUCE

La Communauté des Communes a décidé en début d'année d'adhérer au système de co-voiturage Rézo-Pouce. Le maire de Vaour, en charge de la mise en place, doit au cours de l'été rencontrer les élus de chacune des 18 communes afin de déterminer les lieux stratégiques des arrêts.

**Qui est REZO POUCE ?** Le dispositif REZO POUCE a été lancé en octobre 2010 par huit collectivités du Tarn & Garonne et une de Haute Garonne. L'association est contrôlée par plusieurs collectivités publiques. REZO POUCE couvre actuellement 90 communes du Tarn et Garonne et Haute Garonne et dessert 200 000 habitants.

L'association a pour objet de développer et de promouvoir REZO POUCE, dispositif d'auto-stop organisé qui favorise une mobilité durable entre les zones non desservies par les transports en communs et les zones desservies tout en proposant un nouveau mode de transport pour l'ensemble de la population et particulièrement celle socialement défavorisée.

L'association a pour missions de développer la communication du dispositif, l'implantation du réseau, d'aider à l'animation sur le territoire (formation de référents sur le territoire, conseil, assistance et soutien logistique).

**Qu'est-ce que REZO POUCE ?** C'est le premier réseau d'autostop organisé en France.

REZO POUCE est né du constat qu'il existe 2 grandes formes de co-voiturage :

- pour les longues distances covoiturage ponctuel (ex : Toulouse-Nantes)
- pour des distances moyennes (20 kms) covoiturage régulier
- le covoiturage spontané, c'est ce que propose l'association. Le principe est de se rendre à un « arrêt sur le pouce » quand vous le voulez, sans avoir à anticiper votre trajet .

REZO POUCE a été développé car l'offre de covoiturage spontané était inexistante alors qu'en France, 75% des trajets font moins de 10 kms ! Les objectifs du dispositif que nous mettrons en place sont donc de :

- compléter les moyens de transports existants
- créer du lien social
- structurer, organiser et sécuriser la pratique de l'autostop
- diminuer l'autosolisme

Dès le démarrage de la mise en place de ce dispositif des réunions d'informations seront programmées dans chaque commune du territoire avec l'appui de référents locaux afin de vous expliquer dans le détail les modalités d'utilisation de ce système de covoiturage.

Contacts : *Pascal Sorin, Philippe Delabre (4C) Amélie Dugué*

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre 14/18, la municipalité en collaboration avec Pierre Malrieu de l'Association Mirabilia souhaite organiser une grande exposition sur nos poilus pennols.

Si vous détenez des documents, objets, photos leur ayant appartenu, merci de prendre contact avec la mairie de Penne 0563563111 ou [mairiedepenne@orange.fr](mailto:mairiedepenne@orange.fr).

L'exposition aura lieu au mois de novembre.

Merci pour votre participation à tous.



**Épicerie de Penne ...** Surtout, ne manquez pas de venir faire un petit tour à l'épicerie du village entièrement «relookée» et réorganisée par des amateurs éclairés !



L'amicale du Maquis d'Ornano remercie tous les habitants de la commune de Penne et des communes voisines pour leur participation à la cérémonie du 22 mars 2015 .

**FAMILLE RURALES ...** vient d'obtenir le soutien de la CAF pour la création d'un Espace de vie sociale sur le territoire de Penne - Roussayrolles - St Michel de Vax - Vaour. L'association a orienté son projet aux vues des résultats de l'enquête\* qu'elle avait réalisée, cet hiver, auprès de 100 habitants du territoire, dont 54 pennoles, et de la consultation conduite par la commission sociale de la Commune. Ces enquêtes ont fait ressortir deux besoins majeurs en matière d'animation locale, à Penne :

- besoin d'un lieu de rencontre et d'échanges, ouvert chaque semaine,
- besoin d'un espace d'initiatives pour les habitants.

C'est pourquoi, l'association projette de créer un espace polyvalent, à Penne :

**Une friperie ...** Tout comme les friperies Familles Rurales de Vaour et de Les Cabannes, la friperie de Penne proposera des vêtements femme, homme et enfant, des chaussures et des accessoires de mode, **de qualité, à petits prix** (de 0,20 à 5 euros). Elle fonctionnera à l'aide des dons des habitants, mutualisés avec les dons effectués dans les deux autres boutiques. Avec la Recyclerie du Centre social, qui donne une seconde vie aux meubles, équipements électroménagers et livres, elle participera à **une offre globale, encore rare en milieu rural, de consommation recyclée de proximité et en circuit court.**

**... salon de thé ...** Pour que la friperie devienne un lieu convivial, de rencontres et d'échanges, café, thé et gâteaux seront proposés.

**... lieu d'initiatives ...** Ce lieu accueillera le réseau d'échanges réciproques de savoirs, initié par la Commune et animé par le Centre social Cordes-Vaour, et sera mis à disposition des habitants désireux de proposer des initiatives, des animations à partager. Pour mener à bien ce projet, Familles Rurales recherche activement :

- Un **local à louer**, comportant un rez-de-chaussée, le plus facile d'accès possible.
- Des **bénévoles** car, si une partie de l'association est composée de pennols très actifs, le projet ne pourra être pérenne que si de nouvelles forces les rejoignent, les friperies fonctionnant en majeure partie grâce au bénévolat. Il faut préciser ici que l'association tient à ce que chaque bénévole trouve sa place dans les activités, à sa mesure, selon ses disponibilités et ses compétences : bénévoles occasionnels ou bénévoles assidus, expérimentés ou débutants, francophones ou anglophones, désireux de se consacrer à la communication, à l'accueil du public, au conseil vestimentaire, à la pâtisserie ou plus intéressés par l'aspect recyclage textile et développement durable.



Pour tout renseignement, contactez Catherine Buisson, coordinatrice Familles Rurales par téléphone au 07 86 90 12 21 ou 05 63 56 39 23, par mail [afrv@vaour.net](mailto:afrv@vaour.net)

\* Les résultats de cette enquête seront présentés dans la lettre d'information de Familles Rurales du mois de juillet ou sont disponibles auprès de la coordinatrice de l'association.

### Courrier de Monsieur Lachèze (président ADMR de Vaour)

La Gazette Pennole est un moyen de communication et d'information pour les habitants de la commune de Penne. Chaque responsable utilise les espaces qui lui sont réservés pour informer la population sur les différents dossiers municipaux, sur les projets associatifs et leurs activités...

Aujourd'hui, la Gazette Pennole nous donne les moyens de mettre en évidence la démarche et les objectifs de l'association ADMR de Vaour que j'ai l'honneur de présider.

Est-il nécessaire de rappeler les missions de cette association et le rôle social et économique qu'elle génère sur le territoire. Sa mission essentielle est de permettre à

tous, et surtout à tous ceux qui sont en perte d'autonomie, de pouvoir continuer à rester sur notre territoire et de mieux vivre au quotidien.

Pour cela, une assistante technique itinérante (ATI) avec une équipe de bénévoles, bien implantée sur leur territoire, gère le personnel important et compétent, fait les plannings et favorise la bonne relation entre tous les acteurs.

Pour renforcer l'équipe actuelle de ces bénévoles, je me permets de lancer un appel aux bonnes volontés de votre commune pour équilibrer l'équipe sur votre territoire et rendre plus efficace le rôle des aides à domicile auprès des personnes en difficulté. Merci en tout cas de réfléchir à notre appel et de vous manifester à la permanence de Vaour le lundi et jeudi matin au 05 63 45 17 31.

Cette gazette a été réalisée par la commission communication avec la participation des élus.

Rappel des responsables de commissions auxquels vous pouvez vous adresser via la mairie.

- ◇ Serge MAFFRE : voirie, cimetières
- ◇ Elizabeth COUTOU : eau
- ◇ Pierre GUEMIN : finances

- ◇ Jacky DAMO : associations
- ◇ Philippe DELABRE : communication gazette, site
- ◇ Paul DOUMERC : Economie, sécurité routière
- ◇ Laure FABRE : PLU
- ◇ Axel LETELLIER : Bâtiments
- ◇ Benjamin REMOND/Denis CHAUDAT : aménagement/village
- ◇ Amélie DUGUE : vie sociale

**PENNE MIRABILIA MUSEUM**[www.penne-mirabilia-museum.blogspot.com/](http://www.penne-mirabilia-museum.blogspot.com/)

Enfin un véritable lieu culturel à Penne, animé par l'association Penne Mirabilia Museum. Il s'agit d'abord d'un espace où Pierre Malrieu présente sa collection privée (Art, Archéologie, Histoire...) pleine de surprises... Il s'agit aussi depuis septembre 2014 d'un lieu d'exposition, de conférence, de lecture de textes et autres expérimentations mettant en lumière un artiste, un historien (petite et grande histoire locale en particulier), un métier disparu ou en voie de disparition, une passion, un voyage,... Neuf expositions, conférences et autres manifestations ont été proposées depuis 10 mois ; chacune a réuni plus de trente personnes, ce qui est très encourageant.

Penne Mirabilia est aussi un lieu d'accueil pour des initiatives locales : ainsi la chorale animée par Mathieu Lanne-longue a commencé son travail ici avant d'être délogée par le froid.

Plus récemment s'est ouvert un rendez-vous mensuel d'échange et de parole, inspiré des cafés philosophiques : les 5 à 7 du dimanche, ouverts et accessibles à tous, sont animés par Danielle Roques et Delphine Lacombe.

Et pour rappel, Penne Mirabilia prépare une exposition 14/18 à Penne (voir l'article d'Odile Stolz).

**Espaces publics et environnement** : la nouvelle loi sur la protection de l'environnement nous oblige à ne plus utiliser de pesticides et désherbants chimiques (style glyphosate) ; loi applicable à tous à brève échéance. C'est pourquoi, nous devons entièrement revoir notre mode de désherbage.

En ce qui concerne les cimetières, leur aménagement se fera au fur et à mesure des mois (nettoyage des sols, retrait des pierres, pose de toile, gravier, semis de gazon pour certains et aménagement paysager). Il est demandé à chaque propriétaire de concessions de bien vouloir participer au nettoyage de leur tombe (terre).

Pour le village et les hameaux : le désherbage est soit manuel, soit « mécanique » (brûleur thermique, débroussailluse, tondeuse ou épareuse). Des printemps pluvieux risquent de compromettre ou retarder ce travail. Cependant certaines zones pourront être volontairement enherbées ou semées de couvre sol et fleurs « en liberté »... Ces zones seront signalées avec l'étiquette « fleurs en liberté ».

Il est nécessaire de porter un autre et nouveau regard sur l'espace public. La flore et les plantes de nos rues ne sont pas des nuisibles (dans la limite du raisonnable), mais un signe de bonne santé de notre environnement. Tolérons la présence de quelques herbes folles... Qui sait ? Peut être donneront-elles de jolies fleurs. Une mauvaise herbe est une plante dont on n'a pas encore trouvé les vertus (Ralph Waldo EMERSON)

Il est temps de préserver nos nappes phréatiques et nos cours d'eaux... et surtout la santé de tous....

Quelques conseils :

- utilisez l'eau de cuisson pour désherber devant chez vous.
- Paillez vos massifs
- mettez une toile feutre sous vos allées de gravier
- Sortez les binettes et finalement laissez vos pulvérisateurs de côté.

**Hommage à Hubert Gourichon**

Le 9 mai dernier, s'est éteint à Evreux à l'âge de 81 ans, Hubert Gourichon. Hubert dans les années 70 fait partie de l'équipe dirigeante des FRANCAS. Une assemblée générale au centre de Fontbonne (à l'époque géré par les Francas) et Hubert a de suite le coup de foudre pour cette région et surtout le village de Penne. Il revient plusieurs années de suite en vacances. Un jour d'été, en discutant avec René Lacombe, ce dernier lui apprend que la maison « du guetteur » sur la place de l'église est à vendre. Sans hésiter, il achète donc cette ruine prête à s'effondrer à tout instant. A partir de ce moment, il revient chaque été restaurer cette maison. A la retraite, le séjour se prolonge. Avec Christiane, son épouse, il passe plusieurs mois de « vacances » rejoints par les enfants, petits enfants et les amis.

Entre la pêche dans l'Aveyron et la cueillette des champignons en forêt de Grésigne (son plus grand plaisir), Hubert ne voit pas le temps passé... Et c'est toujours avec beaucoup de regrets qu'il quitte à l'automne ce village qu'il aime tant.

Ses voisins et amis de Penne se souviendront longtemps de cet homme, à l'accent savoureux, grand humaniste, d'une grande tolérance, toujours prêt à défendre la bonne cause, à être à l'écoute des autres.. et qui a gardé ses convictions politiques jusqu'à la fin de sa vie. Nous renouvelons à Christiane, à ses enfants et petits enfants toute notre amitié et nos plus sincères condoléances.

L'été sur la place de l'église ne sera plus comme avant....sans Hubert qui lit son journal.

**Etat Civil 2<sup>ème</sup> semestre 2015**Naissances :

SATO JACOBÉ de NAUROIS Côme né le 24 janvier à LAVAUUR, Parents domiciliés à Amiel

REMOND Lilie née le 16 février 2015 à LAVAUUR, Parents domiciliés à Roussel

DORLET Hope née le 7 mars 2015 à PENNE, Parents domiciliés à Saint Paul de Mamiac

Décès :

CHARBONNET Florence décède le 13 février 2015

BURGER Eliane décédée à Montricoux le 26 mai 2015

Mariages :

MARTIN Lucas et TRONCHE Hélène, le 25 avril 2015

BERSANO Pieraldo et TALENTI Chiara, le 13 juin 2015